

Communiqué de presse

19 mars 2018

SECTEUR EN ALERTE

Ce lundi 19 mars 2018, l'ACC, Association des Centres culturels et l'ASTRAC, Réseau des professionnels en Centres culturels ont été entendus au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, en Commission culture, afin d'expliquer les nombreuses difficultés que rencontre actuellement le secteur des Centres culturels.

Plus de 30 directions de Centres culturels étaient présentes ce jour pour soutenir l'interpellation et les revendications du secteur.

L'ACC et l'ASTRAC ont insisté sur les complications engendrées par l'application du décret des Centres culturels dans un contexte budgétaire étriqué. Elles ont expliqué le malaise vécu par le secteur et les menaces qui pèsent sur son avenir.

Elles ont manifesté leurs attentes et revendications en vue d'une réaction politique adéquate aux parlementaires ainsi qu'à la Ministre Greoli. Six engagements politiques ont été demandés dont le financement plein du décret inscrit dans une programmation budgétaire consignée et son indexation systématique.

Matteo Segers, directeur de l'ACC, a souligné que *« les moyens sont disponibles pour une application pleine et entière du décret depuis 3 ans. Pourtant le plan de financement proposé par la Ministre en 2017 permettra seulement aux Centres culturels de sortir la tête de l'eau en 2029 ! »*

Liesbeth Vandersteene, directrice de l'ASTRAC a insisté sur le fait *« que depuis 2011, le secteur des Centres culturels souffre de limitations budgétaires importantes qui empêchent le déploiement de leurs actions et les obligent à faire des économies dans tous les domaines, dont l'emploi. Il est plus que nécessaire de prendre des mesures en adéquation avec les ambitions du décret des Centres culturels, voté à l'unanimité des partis politiques en 2013. »*

D'une voix commune, les deux intervenants ont rappelé que les 117 Centres culturels sont des acteurs de société incontournables, des pierres angulaires du développement des politiques culturelles en FWB.

Les échanges avec les parlementaires étaient l'occasion, pour l'ensemble des groupes politiques, d'exprimer leur attachement au secteur. La Ministre Greoli quant à elle a répondu que l'indexation des subventions sera assurée dès 2018 et qu'elle est ouverte à une concertation avec le secteur sur les cinq autres revendications.

Les associations en prennent acte tout en soulignant que la situation sur le terrain reste préoccupante.

Contact presse :

Céline D'Ambrosio (ACC asbl) - 02 223 09 98

celine.dambrosio@centres-culturels.be

www.centres-culturels.be

Liesbeth Vandersteene (ASTRAC asbl) - 0475 26 82 25

liesbeth@astrac.be

www.astrac.be

